



ASSEMBLEE GENERALE DE L'UVCW, NAMUR, 20 MAI 2011

MOTION
POUR DES POUVOIRS LOCAUX RENFORCES, EN COMPETENCES ET EN MOYENS

Nous, Bourgmestres et Mandataires communaux wallons,

réunis ce jour en assemblée générale de l'Union des Villes et Communes de Wallonie, bien que conscients du travail réalisé depuis les élections du 13 juin 2010 afin d'arriver à un accord institutionnel, économique et social équilibré:

- Disons notre profonde inquiétude quant à l'absence d'un Gouvernement fédéral de plein exercice, bloquant des dossiers financièrement très lourds pour les villes, communes et CPAS et cruciaux pour l'avenir de notre pays. Nous citerons, notamment:
 - o La réforme des services d'incendie, singulièrement l'accord de financement 50/50 entre villes et communes et pouvoir fédéral,
 - o Le financement de la police,
 - o L'avenir de la politique des grandes villes,
 - o L'avenir du financement des plans de sécurité et de prévention,
 - o Les pensions, particulièrement celles du personnel communal,
 - o L'amélioration du financement des missions confiées aux CPAS, dernier maillon de la sécurité sociale.
- Soulignons que la situation actuelle met en évidence combien une large décentralisation vers des Pouvoirs locaux autonomes et responsables garantit la stabilité et la continuité de nombreux services de proximité indispensables à la vie quotidienne de la population;
- Faisons appel au sens de l'Etat et à l'imagination des acteurs politiques fédéraux pour sortir de la crise institutionnelle et préserver le bien-être et la sécurité de tous les citoyens, dans un esprit d'ouverture communautaire, de tolérance et de considération mutuelle;
- Exigeons que la future Réforme de l'Etat respecte les Pouvoirs locaux en les assurant d'une stricte neutralité budgétaire des décisions que l'autorité fédérale sera amenée à prendre dans ce cadre, neutralité budgétaire qui a souvent fait cruellement défaut ces dernières années;
- Exigeons que le transfert de pans de compétences vers les Régions, et donc vers les communes, soit réalisé dans un souci de cohérence, de simplification administrative et d'efficacité, avec les moyens adéquats repris dans une loi de financement équilibrée, de quoi permettre des politiques au bénéfice du citoyen et de l'entreprise;
- Chargeons l'Union des Villes et Communes de Wallonie, notre association fédérative et représentative, de défendre les éléments de la présente motion auprès des Gouvernements fédéral, de la Région et de la Communauté.
